



# DEEE

Votre contribution  
Développement  
Durable

MERCI

SICTOMSED (07)

Édition Collectivités Territoriales 2018

## ÉDITO

### 2018 : les collectivités battent des records



Guillaume Duparay  
Directeur de la Collecte  
et des Relations Institutionnelles

Si la collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) a encore progressé en 2018, c'est grâce aux efforts de tous les partenaires de la collecte d'Eco-systèmes, qui ont contribué à atteindre 570 107 tonnes de DEEE collectés. Une mention spéciale est toutefois à attribuer aux collectivités avec près de 306 000 tonnes collectées, soit 54% de la collecte Eco-systèmes en 2018.

Si le taux de collecte progresse lui aussi pour atteindre les 51%, il reste en deçà de l'objectif réglementaire ambitieux de 59%. Eco-systèmes et ses partenaires devront donc se dépasser en 2019 pour atteindre l'objectif de 65% fixé par la Directive européenne.

En 2018, 13 déchetteries partenaires d'Eco-systèmes ont été récompensées pour leur exemplarité en matière de sécurisation du gisement de DEEE. Par ailleurs, Eco-systèmes s'implique au niveau européen pour porter ces bonnes pratiques (voir page 6).

16 sessions de formation des gardiens de déchetterie ont également été organisées dans l'année pour une gestion des DEEE optimale en déchetterie. Toujours plus de conteneurs sécurisés ont aussi été déployés ou réparés via les chargés de mission présents sur le terrain. Enfin, un dispositif de collecte le week-end a été testé dans 10% des déchetteries partenaires d'Eco-systèmes (voir page 7).

En 2018, plus de 4 500 visites de suivi en déchetteries ont été réalisées par Eco-systèmes. Une attention particulière a été portée à la diffusion des supports d'information sur les produits dangereux susceptibles d'arriver en déchetteries (explosifs, munitions, feux d'artifices, bouteilles de gaz...). Des réunions avec les référents sureté ont aussi été organisées sur ce sujet, afin de réduire les risques pour les agents de déchetterie et les opérateurs logistiques et de traitement.

Eco-systèmes remercie ses collectivités partenaires pour leur implication dans une filière DEEE de qualité à haute valeur ajoutée. Ce bilan environnemental souligne l'impact de la collecte des DEEE réalisée sur votre territoire. Vos habitants seront fiers de connaître le bénéfice de leurs gestes de recyclage : n'hésitez pas à relayer ces chiffres auprès d'eux !

## CHIFFRES NATIONAUX 2018

570 107

Tonnage  
global 2018

51%

Taux  
de collecte global  
2018

10,8

Moyenne nationale  
de collecte  
en kg/hab

77%

Taux moyen  
de recyclage  
2018

86%

Taux moyen  
de valorisation  
2018

## SOMMAIRE

+ Les résultats de votre collecte .....	p 3
+ Votre bilan 2018 .....	p 4
+ Les DEEE de vos habitants-citoyens-consommateurs .....	p 6
+ Votre partenariat avec Eco-systèmes .....	p 7
+ Économiser nos ressources naturelles .....	p 8
+ Objectif : ne pas polluer .....	p 10
+ S'engager en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS) .....	p 11
+ Contact, glossaire et sources .....	p 12

# ➤ LES RÉSULTATS DE VOTRE COLLECTE 2018

## SICTOMSED (07)

**112,2 tonnes de DEEE collectées en 2018**



**112,2 tonnes** de DEEE collectées en 2018  
Soit une évolution de **-24,7%**  
par rapport à la collecte 2017



soit **16 761**  
appareils électriques et électroniques



Votre performance  
est de  
**11,2 kg/hab/an**

Votre collectivité fait partie du milieu **Rural**

Performances nationales par milieu	Performance
Rural (< 70 hab/km <sup>2</sup> )	9,9 kg/ha/an
Semi-urbain (entre 70 et 700 hab/km <sup>2</sup> )	7,0 kg/ha/an
Urbain (> 700 hab/km <sup>2</sup> )	2,9 kg/ha/an



**84 tonnes** de matières recyclées  
**10 tonnes** d'autres valorisations (énergétique, matière...)  
**19 tonnes** de matières éliminées en installations spécialisées



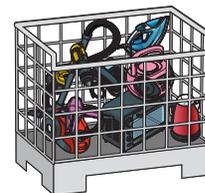
**130 barils** de pétrole évités  
**594 tonnes** de CO<sub>2</sub> économisées  
Soit l'équivalent de : **4 040 milliers de kilomètres**  
parcourus en voiture

# ➤ VOTRE BILAN 2018

## + Votre contribution à la collecte en 2018

Votre 1<sup>ère</sup> collecte DEEE : 16/01/2008

	2015 (tonnes)	2016 (tonnes)	2017 (tonnes)	2018 (tonnes)	Nombre d'appareils 2018	Progression des flux 2017/2018
 GEM HF	64,6	60,8	52,9	41,4	818	-21,7%
 GEM F	28,5	32,6	28,5	21,2	426	-25,7%
 ECRANS	29,5	35,4	22,9	15,0	881	-34,6%
 PAM	30,4	39,5	44,6	34,6	14 636	-22,4%
<b>Total</b>	<b>153,0</b>	<b>168,2</b>	<b>148,9</b>	<b>112,2</b>	<b>16 761</b>	<b>-24,7%</b>



Vous avez collecté en 2018

**16 761**  
appareils

Pour connaître les tonnages collectés dans chacune de vos déchetteries, connectez-vous sur votre portail. Pour savoir comment faire, rendez-vous sur [www.eco-systemes.fr/export-tonnages](http://www.eco-systemes.fr/export-tonnages)

## + Votre performance Eco-systèmes 2018

Le nombre d'habitants mentionné dans votre Convention OCAD3E s'élève à : 10 044 habitants

Performance filière en (kg/ha/an*)	Collectivités territoriales	Distributeurs **	ESS (Emmaüs)	Autres canaux	TOTAL
Votre département affiche une performance de :	8,9	0,8	0,2	0,1	9,9
Votre région affiche une performance de :	7,5	1,8	0,3	1,8	11,4
Au niveau national, la performance est de :	6,3	1,7	0,3	1,9	10,3

La performance (1)  
de votre collectivité :  
**11,2 kg/hab/an**

Votre collectivité  
fait partie du milieu :  
**Rural**

(1) Tonnage de l'année  
2018/population  
contractuelle OCAD3E.  
Tient compte des  
éventuels changements  
de populations et prorata  
temporis.

\* Calcul sur la base de la population Insee 2016 (valable au 1er janvier 2019).

\*\* Les données peuvent ne pas être significatives du fait de l'organisation de certains distributeurs avec des entrepôts régionaux.

## + Performances nationales des collectivités territoriales desservies par Eco-systèmes

Milieu	Performance 2017	Performance 2018
Rural (< 700 hab/km <sup>2</sup> )	9,9 kg/ha/an	9,9 kg/ha/an
Semi-urbain (entre 70 et 700 hab/km <sup>2</sup> )	7,4 kg/ha/an	7,0 kg/ha/an
Urbain (> 700 hab/km <sup>2</sup> )	3,2 kg/ha/an	2,9 kg/ha/an

# ➤ VOTRE BILAN 2018

## ⊕ Tableau récapitulatif des soutiens versés à votre collectivité

Les différents barèmes de soutiens financiers dédiés aux collectivités territoriales sont définis dans le cadre de l'OCAD3E. En 2018, les soutiens versés par Eco-systèmes aux collectivités territoriales représentent **24 millions d'euros** (soutiens fixes, variables, sûreté du gisement et communication). Ces soutiens ne comprennent pas la prise en charge des coûts opérationnels.

	Soutiens partie fixe	Soutiens partie variable	Soutiens sûreté du gisement	Sous-total soutiens financiers	Soutiens communication
2017	3 220 €	6 552 €	614 €	10 386 €	- €
2018	1 840 €	4 935 €	1 029 €	7 804 €	- €
évolution 2017/2018	-43%	-25%	+68%	-25%	-

## ⊕ Coûts opérationnels pris en charge par Eco-systèmes

**Coûts équivalents non supportés par votre collectivité : 24 708 €**

Eco-systèmes prend en charge les coûts logistiques et de traitement des DEEE issus de vos points de collecte. Les opérations logistiques comportent le ramassage (massifié ou non), mais aussi le regroupement et la mise à disposition de caisses palettes et de bennes. Du côté du recyclage, la dépollution et le tri des matières sont les procédés de traitement les plus importants. Toutes ces opérations gérées par Eco-systèmes représentent un coût moyen à la tonne de 220 € (source ADEME 2017), hors soutiens financiers versés aux collectivités.

### ⊕ Soutien financier au titre de la protection du gisement



Le soutien financier dédié à la protection du gisement incite à la mise en place de mesures contre les vols et pillages. Eco-systèmes vous accompagne à travers des visites en déchetteries pour former votre personnel et vous aider à réaliser le marquage du gros électroménager, indispensable pour pouvoir toucher ce soutien. Vous pourrez ainsi mettre en place des actions concrètes : adaptation des fréquences d'enlèvement, sécurisation des stocks, systèmes de surveillance, caissons maritimes...

Selon le scénario dans lequel s'inscrivent vos déchetteries, les soutiens versés au titre de la protection du gisement de DEEE peuvent varier. Pour connaître tous les critères et calculer les soutiens, rendez-vous sur : [www.eco-systemes.fr/soutiens-protection](http://www.eco-systemes.fr/soutiens-protection)

### ⊕ Soutien financier au titre de la communication



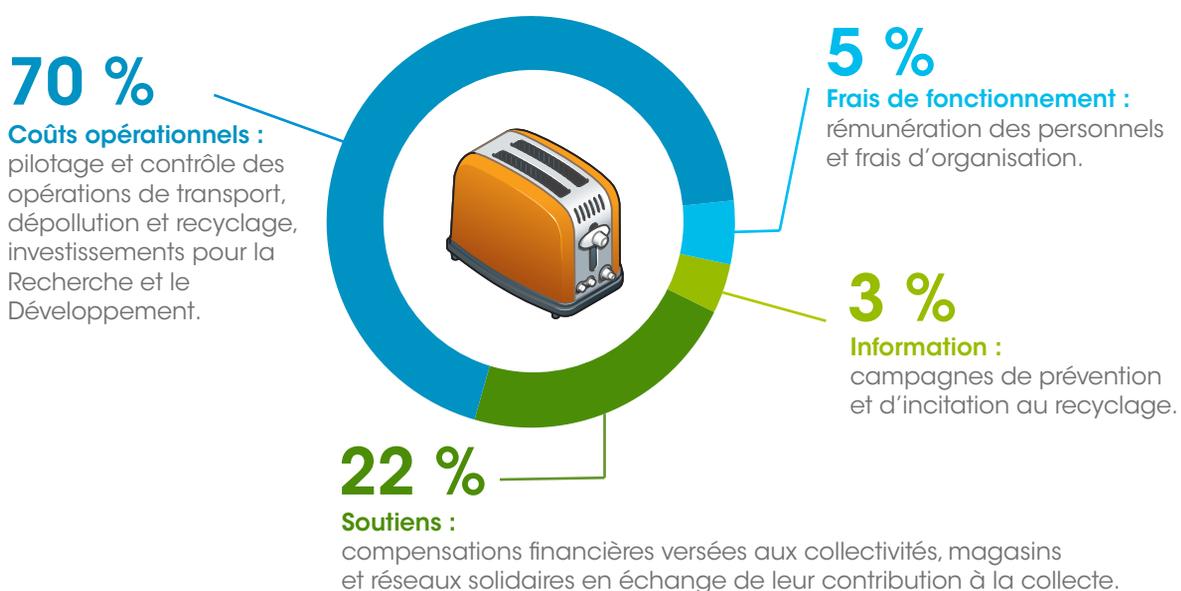
L'ensemble des collectivités partenaires d'Eco-systèmes sont éligibles aux soutiens financiers dédiés à la communication. Ils permettent de mettre en place des actions à destination de vos usagers : campagnes d'affichage, guide du tri, page d'information sur votre site internet, panneaux signalétiques pour vos points de collecte, organisation de collectes hors déchetteries ou animations de sensibilisation dans les écoles en lien avec le Réseau École et Nature. Pour télécharger l'ensemble de nos outils, rendez-vous sur : [www.eco-systemes.fr/soutiens-communication](http://www.eco-systemes.fr/soutiens-communication)

Pour connaître le montant de vos soutiens à la communication et pour toutes questions : [communication@es-r.fr](mailto:communication@es-r.fr)

## ➤ LES DEEE DE VOS HABITANTS-CITOYENS-CONSOMMATEURS

### + Comment est redistribuée l'éco-participation ?

L'éco-participation est payée par le consommateur au moment de l'achat d'un appareil neuf. Elle permet de financer la filière de collecte, de dépollution et de recyclage des DEEE. Le barème des éco-participations s'adapte régulièrement pour tenir compte de l'augmentation des tonnages à traiter, de l'évolution des coûts logistiques et de traitement, ainsi que de l'évolution du cours des matières. Cela permet de garantir un financement équilibré de la filière et de maintenir la qualité du recyclage. Toutes les activités d'Eco-systèmes sont réalisées selon les principes de non-lucrativité et d'intérêt général.

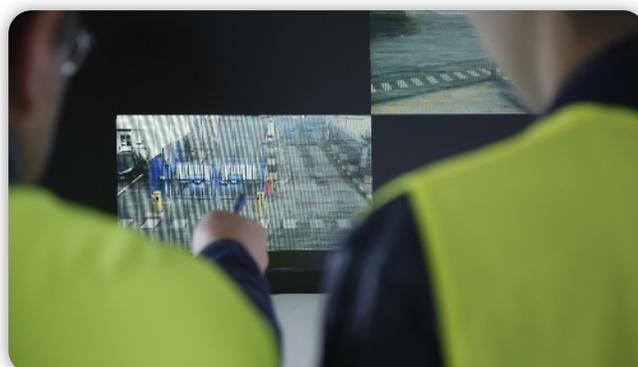


### + Les bonnes pratiques à l'honneur en France et en Europe

Pour l'année 2018, l'OCAD3E – en co-pilotage avec l'Association des Maires de France, AMORCE et le Cercle national du Recyclage – a lancé un programme national destiné à promouvoir les bonnes pratiques en matière de lutte contre le vol et le pillage des DEEE en déchetteries.

Parmi les 206 déchetteries présélectionnées pour leurs bonnes pratiques, 17 d'entre elles ont été primées par l'OCAD3E pour leur exemplarité, dont 13 déchetteries partenaires d'Eco-systèmes. Pour promouvoir les bonnes pratiques, des rencontres avec les élus et les techniciens sont organisées directement sur ces sites. Enfin, un recueil de ces bonnes pratiques restituant les expériences des collectivités et de leurs sites lauréats sera également édité.

Au niveau européen, le projet « Collectors » initié par le WEEE Forum en 2018 étudie lui aussi les meilleures pratiques des déchetteries de l'Union Européenne. Ce projet en cours où Eco-systèmes s'implique fortement vise à faire remonter les bonnes pratiques européennes de gestion des DEEE pour inspirer des évolutions de la réglementation ou de la Directive DEEE.



## ➤ VOTRE PARTENARIAT AVEC ECO-SYSTÈMES

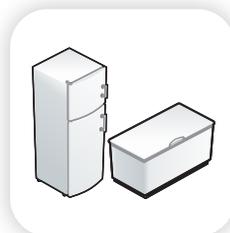
⊕ Les DEEE que vous confiez à Eco-systèmes sont acheminés vers :



**Gros électroménager hors froid chez :**  
PURFER - SAINT PIERRE DE CHANDIEU (69)



**Écrans chez :**  
SIBUET ENVIRONNEMENT - CHAMOIX SUR GELON (73)



**Gros électroménager froid chez :**  
SUEZ RV DEEE - FEYZIN (69)



**Écrans plats chez :**  
GALLOO - VERNOUILLET (28)



**Petits appareils en mélange chez :**  
VEOLIA TRIADE - ROUSSET (13)

⊕ **Expérimentation : le ramassage du GEM en déchetteries le samedi**



Afin de lutter contre les vols et pillages mais aussi contre l'encombrement des sites, Eco-systèmes a expérimenté le ramassage du GEM le samedi dans 376 déchetteries en 2018. En moyenne, 20% des apports de DEEE sont réalisés le week-end : un tel dispositif permet donc de fluidifier les ramassages mais aussi de garder les appareils dans la filière agréée.

En moyenne, c'est désormais 15% du GEM qui est enlevé sur les sites pilotes le samedi, avec une forte baisse des vols et une augmentation du tonnage allant jusqu'à 34%. Cette première expérimentation est un succès. Au programme de 2019 : l'ajustement des créneaux horaires des ramassages du samedi et la collecte du PAM et des écrans dans certaines déchetteries pillées.

⊕ **Résultats de l'enquête de satisfaction 2018**

L'an dernier, Eco-systèmes a sollicité ses collectivités partenaires pour connaître leur degré de satisfaction et améliorer ses services. Globalement, la qualité de service d'Eco-systèmes est appréciée à 91%, l'accompagnement des partenaires à 97%. Les prestations d'enlèvement atteignent 85% et les réponses aux dysfonctionnements 82% de satisfaction. La réactivité, la fréquence et la pertinence des échanges avec les équipes opérationnelles sont les points forts les plus appréciés. La communication et l'information des partenaires sont quant à elles à améliorer.

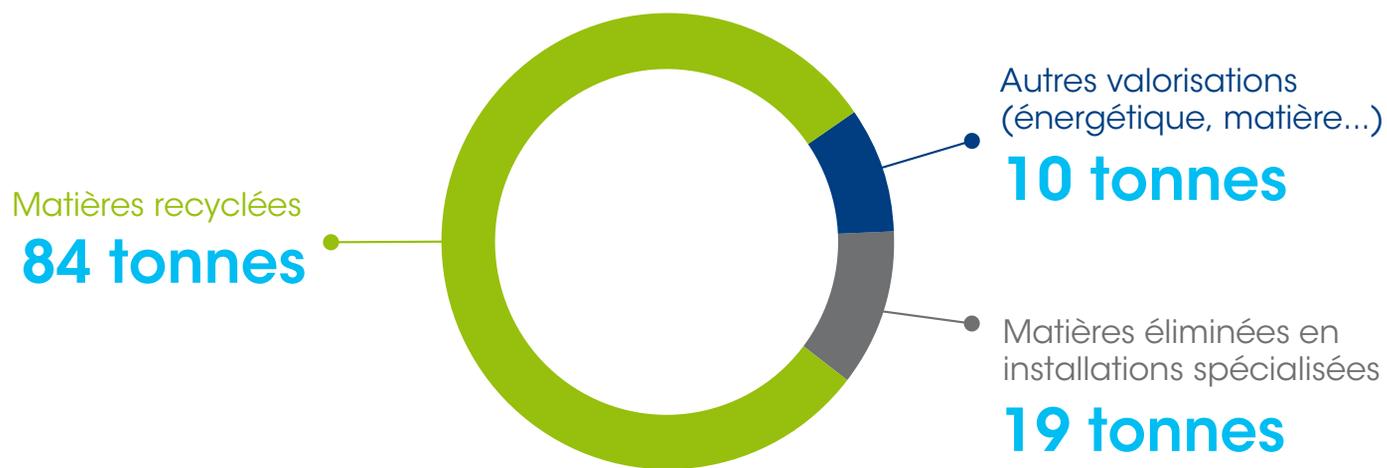
Pour améliorer sa qualité de service, Eco-systèmes a mis en place un plan d'action mettant à l'honneur la formation des agents de déchetteries, du personnel d'encadrement et des élus. Des visites de sites de regroupement ou de traitement ainsi que des rencontres avec les prestataires de collectes sont également envisagées. Enfin, l'information sur la sécurité des déchetteries sera adressée grâce à des supports d'information et des réunions spécifiques. Les diverses actions du plan seront déclinées et mises en œuvre par les responsables régionaux de collecte en fonction des spécificités et demandes de chaque territoire.



# ➤ ÉCONOMISER NOS RESSOURCES NATURELLES

Les DEEE que vous avez collectés sont acheminés vers des sites de traitement pour y être valorisés. Voici les résultats de leur valorisation ainsi qu'un tableau de correspondance en termes de matières obtenues.

## ⊕ Le bilan matières des DEEE collectés



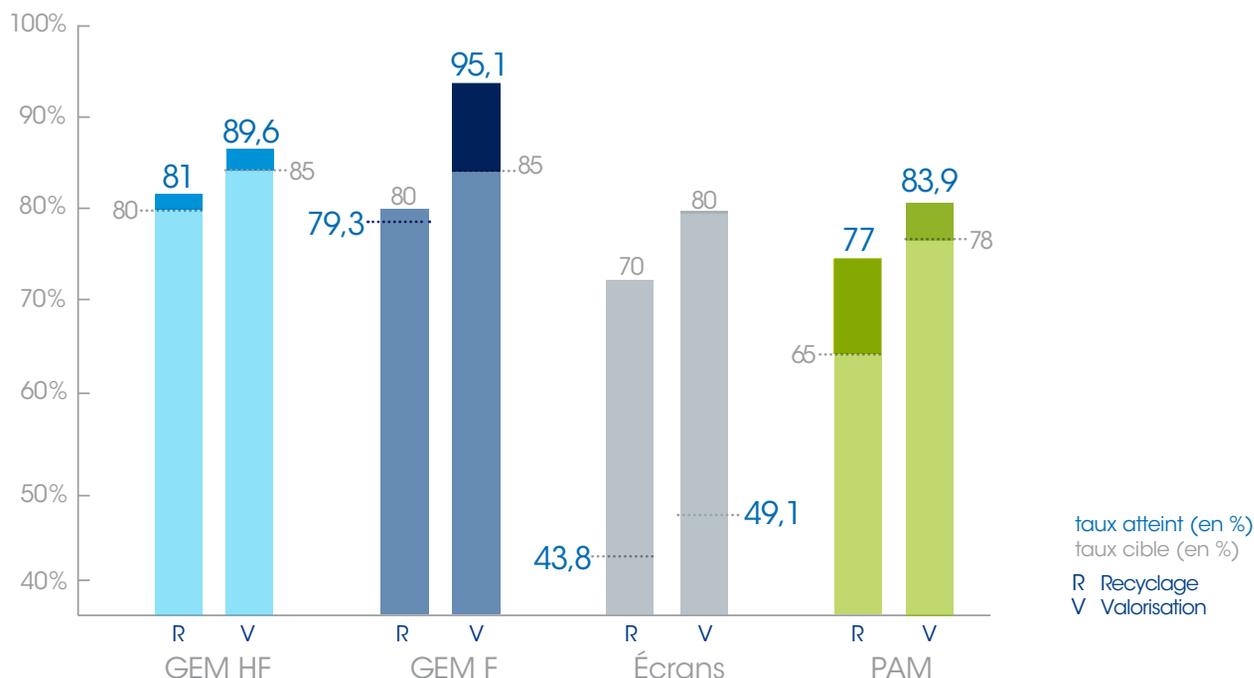
**vous permettez ainsi l'économie de :**



\* Voir sources page 12

# ÉCONOMISER NOS RESSOURCES NATURELLES

## + Taux nationaux de recyclage et de valorisation (2018)



La collecte des appareils usagés est un véritable gisement de matières premières. Sur les 570 107 tonnes de DEEE collectées au niveau national par Eco-systèmes en 2018, 76,6% ont été valorisées sous forme de nouvelles matières premières, et 9% ont été valorisées sous d'autres formes (énergie, remblais...). Sur la part restante, non valorisable, les substances polluantes ont été isolées et traitées en installations spécialisées.

En complément, Eco-systèmes a pris en charge près de 32 000 tonnes de verre d'écrans cathodiques issus de l'écoulement d'un stock. La réglementation n'autorise pas le traitement de ce verre et l'Europe ne dispose plus de filière de valorisation. Dans ce contexte, la quasi-totalité des verres de tubes cathodiques a été enfouie en Installation de Stockage de Déchets Dangereux en France. En prenant en compte ce verre dans les tonnages 2018 du flux écran, leur taux de recyclage chute à 25,7%, et leur taux de valorisation à 28,8%.

## + Que devient un lave-linge recyclé par Eco-systèmes ?

### Métaux non ferreux



Ils sont recyclés à 100%. L'aluminium est utilisé dans la fabrication de pièces automobiles. Le cuivre sert à la fabrication de nouveaux câbles.

### Plastiques



Ils sont recyclés, notamment en pièces cachées pour l'automobile. Les plastiques contenant des retardateurs de flammes bromés sont traités en installations spécialisées.

### Métaux ferreux



Ils sont recyclés à 100% et sont principalement utilisés dans la construction pour faire des armatures métalliques de renforcement du béton.

### Béton



Il est concassé et recyclé dans la construction de routes ou dans le bâtiment.

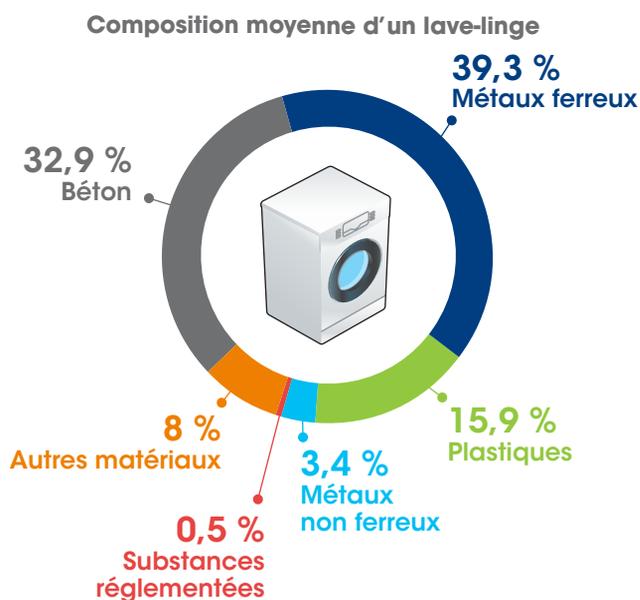
### Substances réglementées



Les condensateurs sont traités dans des incinérateurs spécifiques à haute température.

### Autres matériaux

Le verre est recyclé en majorité, notamment dans la construction. Le reste est soit valorisé énergétiquement, soit stocké dans des centres spécialisés conformes à la réglementation.



## ➤ OBJECTIF : NE PAS POLLUER

C'est l'une des raisons d'être de cette filière : extraire puis neutraliser les substances potentiellement dangereuses présentes dans les DEEE. Une nouvelle activité qui a favorisé la création et le développement de sites de traitement spécialisés en France.

**8,6 tonnes de substances dangereuses ou réglementées ont été extraites des DEEE que vous avez collectés.**

### + Substances réglementées : mieux les connaître



#### Gaz CFC

Ils étaient contenus dans l'isolation et dans le circuit réfrigérant des réfrigérateurs et congélateurs jusqu'en 1994. Les CFC détruisent la couche d'ozone et possèdent un pouvoir de réchauffement climatique très important (jusqu'à 10 000 fois plus important que le CO<sub>2</sub> pour certains gaz).



#### Mercure

Il sert d'interrupteur liquide dans quelques appareils (du type congélateurs coffres, ordinateurs portables). Le mercure fait partie des métaux lourds qui entraînent des effets importants sur le système nerveux, les reins. Il perturbe également la reproduction et le développement.



#### Condensateurs

Ils peuvent contenir des PCB (Polychlorobiphényles) qui sont des polluants organiques persistants très peu biodégradables dans l'environnement. Ils s'accumulent dans les organismes tout au long de la chaîne alimentaire, entraînant des perturbations de la reproduction et des systèmes immunitaires.



#### Piles et batteries

Elles contiennent des métaux lourds qui ont des effets sur les êtres vivants s'ils sont répandus dans l'eau ou la nature. Une fois extraites des appareils, les piles et batteries sont transmises aux éco-organismes Srelec et Corepile qui se chargent de leur traitement.



#### Verres au plomb ou au baryum

Ils composent les tubes cathodiques des téléviseurs. Le baryum est un métal dont les composés peuvent provoquer des effets sur les systèmes cardio-vasculaire et nerveux. Le plomb est un métal lourd qui s'accumule dans les organismes et provoque des effets néfastes sur la reproduction et le développement des êtres vivants.



#### Les cartouches de toner

Elles contiennent des pigments dont l'inhalation peut irriter les voies respiratoires. Les dangers des toners de couleur sont peu documentés. Les cartouches sont récupérées et nettoyées ou éliminées par des entreprises spécialisées.

### + Des ateliers de sensibilisations au recyclage des DEEE pour animer la semaine du Développement Durable



Depuis 2009, Eco-systèmes et le Réseau Ecole et Nature proposent aux collectivités des activités permettant de sensibiliser petits et grands aux enjeux du recyclage des DEEE : L'Atelier des branchés. De la prévention à l'éco-conception en passant par le recyclage, tous les enjeux et toutes les

solutions sont expliqués de façon ludique.

Le dispositif, sous forme de mallette, comprend des jeux et des ressources pédagogiques. Adapté à tous publics, l'atelier des branchés est particulièrement prisé par les enseignants et leurs élèves.

A l'occasion de la semaine du Développement Durable (du 30 mai au 5 juin 2019), et toute l'année, n'hésitez pas à faire appel au Réseau Ecole et Nature pour organiser des animations personnalisées, ou pour acquérir l'Atelier des branchés afin de mettre directement en place un programme de sensibilisation.

Vous pouvez financer intégralement les animations ou l'acquisition de l'atelier grâce au soutien à la communication Eco-systèmes.

#### Plus d'informations :

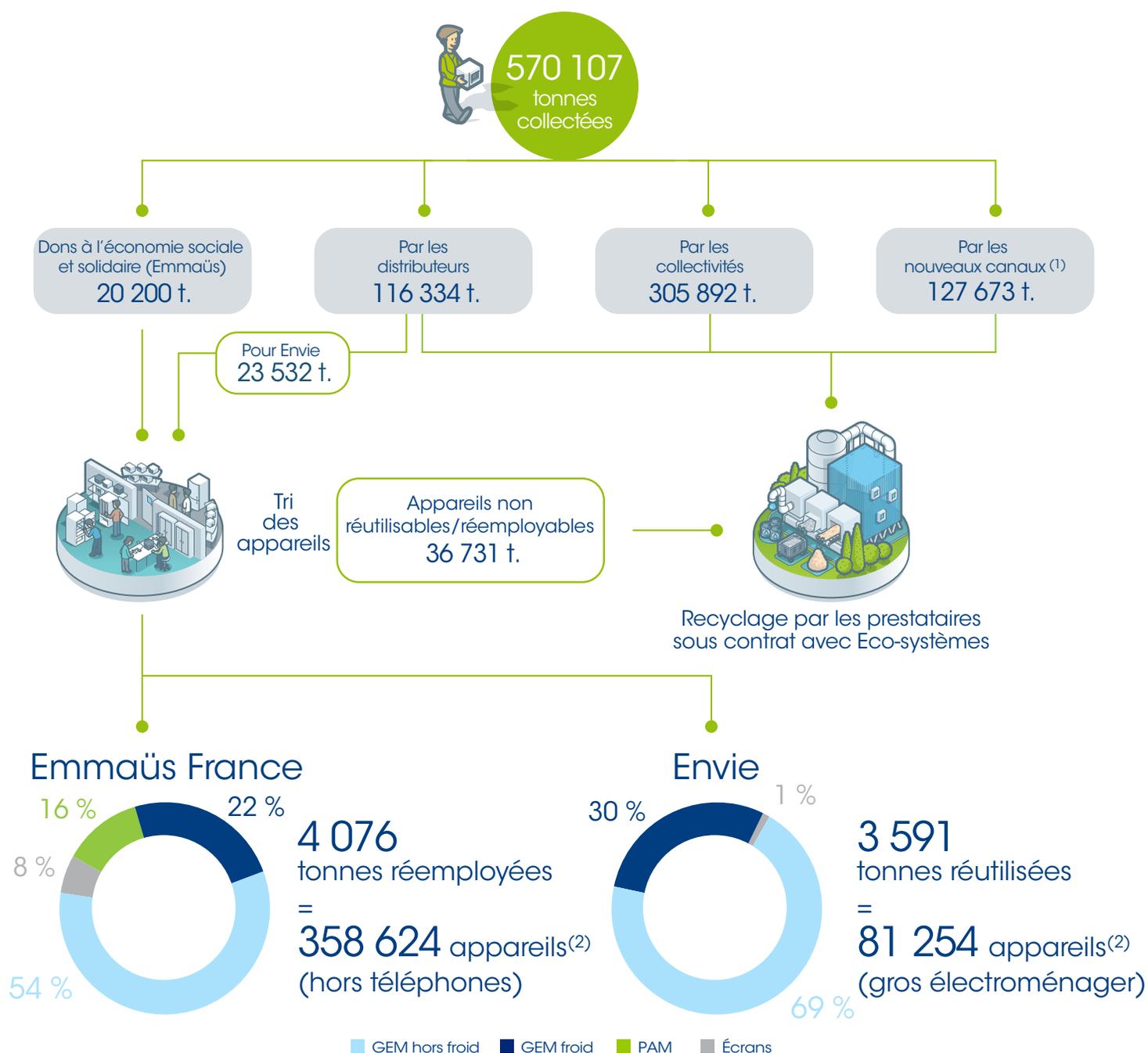
<http://reseauecoleetnature.org/latelier-des-branches-deee.html>

Contact : [coordo-deee@ecole-et-nature.org](mailto:coordo-deee@ecole-et-nature.org)

# ➤ S'ENGAGER EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Le réseau Emmaüs France réemploie des équipements électriques et électroniques issus des dons des habitants. Le réseau Envie réutilise quant à lui le gros électroménager collecté par la distribution. En 2018, près de 440 000 appareils ont ainsi pu être réemployés ou réutilisés après réparation.

## + Les chiffres 2018 du réemploi et de la réutilisation



**La filière DEEE emploie 7 000 personnes, dont 2 700 dans le secteur du réemploi et de la réutilisation.**



(1) Récupérateurs et opérateurs de broyage, partenaires L.T.E. (Loi relative à la Transition Énergétique) et collectes solidaires de quartier.  
 (2) Transformation en nombre d'appareils d'après l'échantillonnage 2017 (poids moyens par types d'appareils).

# CONTACT

## Développement opérationnel de la collecte



**Sébastien Partida**  
Responsable National du Réseau de Collecte



**Camille Christophe**  
Chargée de mission : Cécile Taillandier  
Centre-Val-de-Loire : 28  
Hauts-de-France : 60  
Île-de-France : 75-77-78-91-92-93-94-95



**Guillaume Bluzat**  
Chargé de mission : Jean-François Célestini  
Auvergne-Rhône-Alpes : 03  
Bourgogne-Franche-Comté : 21-58-71-89  
Centre-Val-de-Loire : 18-45  
Grand-Est : 08-10-51-52  
Hauts-de-France : 02



**Christophe Domin**  
Chargé de mission : Benjamin Olszewski  
Hauts-de-France : 59-62-80  
Normandie : 14-27-50-61-76  
Outre-mer : 971-972-973-974-976



**Laëtitia Warzee**  
Chargée de mission : Tom Machuelle  
Bourgogne-Franche-Comté : 25-39-70-90  
Grand-Est : 54-55-57-67-68-88



**Vivien Bahuaud**  
Chargé de mission : Alexis Ramaré  
Bretagne : 22-29-35-56  
Pays-de-la-Loire : 44-53



**Olivier Mallet**  
Chargée de mission : Nadège Achard  
Auvergne-Rhône-Alpes : 01-15-38-42-43-63-69-73-74



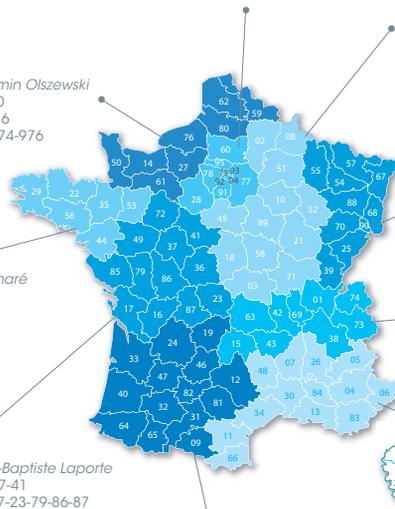
**Claire Métais**  
Chargé de mission : Pierre-Baptiste Laporte  
Centre-Val-de-Loire : 36-37-41  
Nouvelle-Aquitaine : 16-17-23-79-86-87  
Pays-de-la-Loire : 49-72-85



**Stéphane Aubry**  
Chargée de mission : Lucie Geyer  
Auvergne-Rhône-Alpes : 07-26  
Occitanie : 11-30-34-48-66  
PACA : 04-05-06-13-83-84



**Coralie Cousi**  
Chargée de mission : Samy Chabot  
Nouvelle-Aquitaine : 19-24-33-40-47-64  
Occitanie : 09-12-31-32-46-65-81-82



## + Votre contact Eco-systèmes



**Stéphane AUBRY**  
Responsable Régional de Collecte Sud-Est  
  
E-mail : [saubry@es-r.fr](mailto:saubry@es-r.fr)  
Téléphone portable : 06 79 28 69 19



Pour plus d'informations :

**0 825 88 68 79** Service 0,15 € / min + prix appel

## + Glossaire

**Collecte** : 1<sup>ère</sup> étape du processus de prise en charge des DEEE. La collecte consiste à récupérer les DEEE auprès des habitants-consommateurs, à les trier en 4 flux et à les mettre à disposition d'Eco-systèmes et ses prestataires sur les points de collecte (magasins, déchèteries, centres Emmaüs...). Ce travail est effectué par les partenaires de la collecte (distributeurs, collectivités, économie sociale).

**Dépollution** : Opération visant à retirer ou isoler des composants, substances, agents pouvant présenter (ou dont des constituants présentent) des risques, nuisances immédiats ou différés pour l'environnement.

**Flux** : Désigne l'une des 4 catégories constituant les DEEE ménagers :

GEM F : gros électroménager du secteur froid (réfrigérateur, congélateur, climatiseur ...)

GEM HF : gros électroménager hors secteur froid (lave-vaisselle, lave-linge, cuisinière...)

Écrans : téléviseurs ou moniteurs

PAM : petits appareils en mélange (tout autre article que les 3 précédents).

**Gisement** : Quantité de déchets produits sur une période donnée à l'échelle d'un territoire et regroupés en un même lieu en vue de leur collecte et traitement ultérieur.

**Logistique** : Ensemble des opérations de ramassage, de regroupement et de transport.

**Matière première secondaire** : Matériau issu du recyclage de déchets et pouvant être utilisé en substitution totale ou partielle de matière première vierge.

**OCAD3E** : Organisme Coordonnateur Agréé D3E. Société commune aux 4 éco-organismes D3E, chargée des conventions avec les collectivités locales, du versement des soutiens financiers et de la cohérence de la filière.

**Recyclage** : Consiste à traiter les déchets afin de les réutiliser pour la production de nouveaux produits ou des matériaux, qui permet de réintroduire, dans le cycle de production d'un produit, des matériaux qui le composent.

**Substances réglementées** : Correspondent aux substances qui sont listées dans l'Arrêté du 23 novembre 2005 relatif aux modalités de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques. Sont considérés comme dangereux les déchets qui possèdent une ou plusieurs des propriétés suivantes : explosif, comburant, facilement inflammable, irritant, nocif, toxique, cancérigène, corrosif, infectieux, toxique pour la reproduction, mutagène, écotoxique.

**Traitement** : Ensemble des étapes nécessaires au recyclage et à la dépollution (démantèlement, retrait des composants dangereux, broyage, séparation des matières, aspiration des CFC, ...).

## + Sources

**Métaux** : 2008 Bureau of International Recycling, Report on the Environmental Benefits of Recycling, [goo.gl/LBc98t](http://goo.gl/LBc98t).

**Pétrole** : ADEME, Charte de l'éco-cycliste, [goo.gl/xw2mZZ](http://goo.gl/xw2mZZ).

**CO<sub>2</sub>** : CITEPA, INSEE et ADEME, [goo.gl/O2cPV9](http://goo.gl/O2cPV9).